


979 MICROFLEX 979 Nettoyant injection essence direct MF97900300A

Date d'impression: 13.04.2015

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 1 de 13

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

979 MICROFLEX 979 Nettoyant injection essence direct MF97900300A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation de la substance/du mélange

Additif pour carburant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Fabricant

Société: Tunap Deutschland Vertriebs GmbH & Co. Betriebs KG
 Rue: Bürgermeister-Seidl-Str. 2
 Lieu: D-82515 Wolfratshausen
 Téléphone: + 49 (0) 8171/1600 - 0 Téléfax: + 49 (0) 8171/1600 - 40
 e-mail: sdb@tunap.com
 Internet: www.tunap.com

Fournisseur

Société: TUNAP France SAS
 Rue: 166 Rue d'Altorf
 Lieu: F-67120 Dachstein
 Téléphone: + 33 (0) 388 68 64 94 Téléfax: + 33 (0) 388 68 67 58
 e-mail: sdb@tunap.com
 Internet: www.tunap.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence: + 49 (0) 30 / 30 686 790 (Poison Centre Berlin)

SECTION 2: Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange

Indications de danger: F - Facilement inflammable, Xn - Nocif, Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R:

Facilement inflammable.

Irritant pour la peau.

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique: STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée: STOT RE 1

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

979 MICROFLEX 979 Nettoyant injection essence direct MF97900300A

Date d'impression: 13.04.2015

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 2 de 13

Provoque une irritation cutanée.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%)

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:

GHS02-GHS07-GHS08-GHS09

**Mentions de danger**

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P260 Ne pas respirer vapeur.
 P280 Porter Protection yeux/visage.
 P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
 P304+P341 EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment avec Eau et savon..
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**



979 MICROFLEX 979 Nettoyant injection essence direct MF97900300A

Date d'impression: 13.04.2015

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 3 de 13

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
216-653-1	2-méthoxy-2-méthylpropane, MTBE, oxyde de tert-butyle et de méthyle	25 - < 50 %
1634-04-4	F - Facilement inflammable, Xi - Irritant R11-38	
603-181-00-X	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2; H225 H315	
919-446-0	hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%)	25 - < 50 %
64742-82-1	Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement R10-48/20-51-53-65-66-67	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, STOT RE 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H226 H336 H372 H304 H411 EUH066	
01-2119458049-33		
	Oxirane, 2-ethyl-, homopolymer, 3-aminopropyl C11-14-isoalkyl ethers, C13-rich	5 - < 10 %
	Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R36/38-51-53	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H411	
	Oxirane, ethyl-, homopolymer, monoisotridecyl ether	1 - < 5 %
173140-85-7	Xi - Irritant R38	
	Skin Irrit. 2; H315	
265-233-4	Paraffins (petroleum), normal C5-20	1 - < 5 %
64771-72-8	Xn - Nocif R65-66	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066	
01-2119475608-26		
200-659-6	méthanol	0,1 - < 1 %
67-56-1	F - Facilement inflammable, T - Toxique R11-23/24/25-39/23/24/25	
603-001-00-X	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H225 H331 H311 H301 H370 **	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Evacuer les personnes en lieu sûr.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

**979 MICROFLEX 979 Nettoyant injection essence direct MF97900300A**

Date d'impression: 13.04.2015

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 4 de 13

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, nausées, étourdissements, irritation de la peau fatigüe,

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Poudre d'extinction.**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**979 MICROFLEX 979 Nettoyant injection essence direct MF97900300A**

Date d'impression: 13.04.2015

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 5 de 13

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Matériau, riche en oxygène, comburant.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
67-56-1	Méthanol	200	260		VME (8 h)	
		1000	1300		VLE (15 min)	
1634-04-4	Oxyde de tert-butyle et de méthyle	50	183,50		VME (8 h)	
		100	367		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-56-1	Méthanol; Alcool méthylique	Méthanol	15 mg/l	Urine	en fin de poste

Conseils supplémentaires

- a no restriction
- b End of exposure or shift
- c in long-term exposure: after several shifts
- d prior to next shift

TWA (EC): time-weighted average

U: Urea

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.
DIN EN 166

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration (durée maximale de port) 480min
Epaisseur du matériau des gants 0,45 mm


979 MICROFLEX 979 Nettoyant injection essence direct MF97900300A

Date d'impression: 13.04.2015

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 6 de 13

DIN EN 374

Protection de la peau

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: AX

Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide

Couleur:

Odeur: éthéré

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): non applicable

Modification d'état

Point de fusion: Aucune information disponible.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 55 °C

Point de sublimation: Aucune information disponible.

Point de ramollissement: Aucune information disponible.

: Aucune information disponible.

Point d'éclair: 9 °C ISO 3679

Limite inférieure d'explosivité: 0,6 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 8,4 vol. %

Température d'inflammation: Aucune information disponible.

Pression de vapeur: Aucune information disponible.

Densité (à 20 °C): 0,775 g/cm³ DIN 51757

Densité apparente: Aucune information disponible.

Hydrosolubilité: insoluble

Coefficient de partage: Aucune information disponible.

Viscosité dynamique: Aucune information disponible. DIN 53019-1

Viscosité cinématique: Aucune information disponible. DIN EN ISO 3104
(à 40 °C)

Durée d'écoulement: Aucune information disponible.

Densité de vapeur: Aucune information disponible.

Taux d'évaporation: Aucune information disponible.

Test de séparation de solvant: Aucune information disponible.

Teneur en solvant: Aucune information disponible.

9.2. Autres informations

Teneur en solide: Aucune information disponible.



979 MICROFLEX 979 Nettoyant injection essence direct MF97900300A

Date d'impression: 13.04.2015

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 7 de 13

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Risque d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire . Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO₂, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereuses si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



979 MICROFLEX 979 Nettoyant injection essence direct MF97900300A

Date d'impression: 13.04.2015

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 8 de 13

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
1634-04-4	2-méthoxy-2-méthylpropane, MTBE, oxyde de tert-butyle et de méthyle				
	par voie orale	DL50	3866 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50	> 2000 mg/kg	Rat	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	85 mg/l	Rat	
64742-82-1	hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%)				
	par voie orale	DL50	> 15000 mg/kg	Rat	OECD 401
	dermique	DL50	3400 mg/kg	Lapin	OECD 402
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	13100 mg/l	Rat	OECD 403
	Oxirane, 2-ethyl-, homopolymère, 3-aminopropyl C11-14-isoalkyl ethers, C13-rich				
	par voie orale	DL50	> 5000 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50	> 2000 mg/kg	Lapin	
67-56-1	méthanol				
	par voie orale	DL50	5628 mg/kg	Ratte	
	dermique	DL50	17100 mg/kg	Kaninchen	
	par inhalation vapeur	CL50	79,43 mg/l	Maus	
	par inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l		

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration! L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Contact avec la peau: Irritant.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%))

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation. (hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%))

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

979 MICROFLEX 979 Nettoyant injection essence direct MF97900300A

Date d'impression: 13.04.2015

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 9 de 13

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
1634-04-4	2-méthoxy-2-méthylpropane, MTBE, oxyde de tert-butyle et de méthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	672 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	> 800 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus.	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	651 mg/l	48 h	Daphnia magna	
64742-82-1	hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	10 - 30 mg/l	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	4,6 - 10 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	10 - 22 mg/l	48 h	Daphnia magna	
	Oxirane, 2-ethyl-, homopolymer, 3-aminopropyl C11-14-isoalkyl ethers, C13-rich					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>1 - 10 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	>1 mg/l	48 h	Daphnia magna	
67-56-1	méthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	11850 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	20300 mg/l	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	10000 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange. AOX (mg/l): 0

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
1634-04-4	2-méthoxy-2-méthylpropane, MTBE, oxyde de tert-butyle et de méthyle	0,94
67-56-1	méthanol	-0,74

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

**979 MICROFLEX 979 Nettoyant injection essence direct MF97900300A**

Date d'impression: 13.04.2015

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 10 de 13

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

070104 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) de produits organiques de base; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

070104 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) de produits organiques de base; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN1993
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (2-méthoxy-2-méthylpropane, hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274 601 640C
Quantité limitée (LQ):	1 L
Catégorie de transport:	2
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Quantités exceptées: E2

Transport fluvial (ADN)



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

979 MICROFLEX 979 Nettoyant injection essence direct MF97900300A

Date d'impression: 13.04.2015

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 11 de 13

14.1. Numéro ONU:	UN1993
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (2-méthoxy-2-méthylpropane, hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274 601 640C
Quantité limitée (LQ):	1 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Quantités exceptées: E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN1993
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (tert-butyl methyl ether, Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25 %))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3
Marine polluant:	Yes
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
EmS:	F-E, S-E

Autres informations utiles (Transport maritime)

Quantités exceptées: E2

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU:	UN1993
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (tert-butyl methyl ether, Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25 %))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

Quantités exceptées: E2

Passenger-LQ: Y341

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	oui
Matières dangereuses:	Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25 %)



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

979 MICROFLEX 979 Nettoyant injection essence direct MF97900300A

Date d'impression: 13.04.2015

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 12 de 13

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides combustibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): VOC-CH: 0,09161 kg/ 300 ml (39,4 % w/w)
 VOC 1999/13/EG: 89,4 % w/w

Information supplémentaire

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

SECTION 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 14.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
 IATA: International Air Transport Association
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 DNEL/DMEL: Derived No Effect Level / Derived Minimal Effect Level
 WEL (UK): Workplace Exposure Limits
 TWA (EC): Time-Weighted Average
 ATE: Acute Toxicity Estimate
 STEL (EC) Short Term Exposure Limit
 CL50: Lethal Concentration
 EC50: half maximal Effective Concentration
 ErC50: means EC50 in terms of reduction of growth rate

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

10	Inflammable.
11	Facilement inflammable.
23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
38	Irritant pour la peau.
39/23/24/25	Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
51	Toxique pour les organismes aquatiques.
53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**979 MICROFLEX 979 Nettoyant injection essence direct MF97900300A**

Date d'impression: 13.04.2015

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 13 de 13

- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311 Toxique par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)